



**Association Médicale d'aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc**  
Dr Abdelaziz AMAR Tél : 06.80.46.98.65  
Dr Khalid DJERIRI Tél : 06.64.70.30.69  
Site : [www.amdamfr.com](http://www.amdamfr.com)

## Charte de l'AMDAM

### Objectifs fondamentaux

- L'action de l'AMDAM s'intègre dans les axes de développement en santé au Maroc et en France
- L'AMDAM destine ses actions aux plus démunis
- L'action de l'AMDAM doit correspondre à un besoin identifié et à une demande de coopération à des projets de soins, de formation, de prévention ou d'expertise.

### Moyens

- De façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, l'AMDAM agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine pas en fonction d'intérêts politiques ou financiers.
- L'AMDAM vérifie l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation précaire auxquels elles sont destinées.
- L'AMDAM s'engage, vis à vis de ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.
- En aucun cas, les partenaires avec lesquels elle peut être amenée à travailler ne doivent être les ultimes bénéficiaires de ses actions
- Les membres de l'AMDAM ne peuvent bénéficier à titre personnel, familial ou pour leurs proches, des biens de l'association.
- L'AMDAM s'engage à vis-à-vis de ses membres à :
  - o Les accueillir et les considérer comme des collaborateurs à part entière.
  - o Leur donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.
  - o Leur confier une activité qui leur convienne.
  - o Les aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
  - o Les couvrir par une assurance adéquate sur le lieu de mission.



**Association Médicale d'aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc**  
Dr Abdelaziz AMAR Tél : 06.80.46.98.65  
Dr Khalid DJERIRI Tél : 06.64.70.30.69  
Site : [www.amdamfr.com](http://www.amdamfr.com)

### Règles éthiques et déontologiques

- L'AMDAM œuvre dans le respect d'une stricte impartialité politique et religieuse.
- L'AMDAM se refuse à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, d'opinion politique, de nationalité ou de région.
- L'AMDAM fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses actions sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.
- Les membres de l'AMDAM pratiquent leur activité de soins, compte tenu des moyens disponibles, au plus proche des normes de bonnes pratiques, de qualité et de déontologie exigées en France.
- L'AMDAM respecte l'organisation des établissements de soins qui l'accueillent et le personnel Marocain dans sa pratique, ses croyances et ses horaires.
- Les membres de l'AMDAM veillent à ne pas heurter par leur attitude, leur comportement, leur habillement ou leur parole les croyances et coutumes marocaines.
- L'AMDAM s'engage à n'acheminer que du matériel et des médicaments pouvant être utiles et sans danger pour les populations marocaines
- L'AMDAM s'engage à ne donner que du matériel pour lequel du personnel aura été formé à son utilisation.

Ratifiée à l'Assemblée Générale du 24/4/2013